

Kaloyan Stoyanov
Docteur en droit

La protection juridique des caractères typographiques

Etude de l'Arrangement de Vienne
concernant la protection des caractères typographiques
et leur dépôt international



Librairie Droz, Genève, 1981

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Aperçu de la situation des créateurs de caractères typographiques sur les plans national et international avant l'Arrangement de Vienne

Introduction

Chapitre I

Les aspects techniques et économiques
de la création de caractères typographiques

1. Les étapes de la création de caractères typographiques	19
A. Introduction	19
B. Le dessin des caractères	19
C. La gravure du poinçon	20
D. La frappe de la matrice	20
E. La fonte des caractères	20
F. Remarque	20
2. Les techniques de reproduction	21
3. Conclusion	21

Chapitre II

Les particularités de la protection légale nationale et internationale
antérieure à l'Arrangement de Vienne

1. Introduction	22
2. Les solutions nationales	22
A. Introduction	22
B. La situation en Allemagne	23
a) Les sources législatives	23
aa) En matière de dessins et modèles industriels	23
bb) En matière de droit d'auteur	24
cc) Le cumul des deux sources	24
b) Les conditions du droit privatif	24
aa) En matière de dessins et modèles industriels	24
aaa) Les conditions de fond	24
bbb) La condition de forme	27
bb) En matière de droit d'auteur	29
c) L'étendue du droit privatif	32
aa) En matière de dessins et modèles industriels	32
bb) En matière de droit d'auteur	32
d) La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	33
e) Conclusion	34

C.	La situation en Suisse	35
	a) Introduction	35
	b) Les sources législatives	35
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	35
	bb) En matière de droit d'auteur	35
	cc) Le cumul des deux sources	36
	c) Les conditions du droit privatif	36
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	36
	aaa) La condition de forme	36
	bbb) Les conditions de fond	36
	bb) En matière de droit d'auteur	37
	d) L'étendue du droit privatif	39
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	39
	bb) En matière de droit d'auteur	39
	e) La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	40
	f) Conclusion	41
D.	La situation en Italie	41
	a) Les sources législatives	41
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	41
	bb) En matière de droit d'auteur	42
	cc) Le cumul des deux sources	42
	b) Les conditions du droit privatif	42
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	42
	aaa) Les conditions de fond	42
	bbb) La condition de forme	44
	bb) En matière de droit d'auteur	44
	c) L'étendue du droit privatif	47
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	47
	bb) En matière de droit d'auteur	48
	d) La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	48
	e) Conclusion	51
E.	La situation en France	51
	a) Les sources législatives	51
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	51
	bb) En matière de droit d'auteur	52
	cc) Le cumul des deux sources	53
	b) Les conditions du droit privatif	53
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	53
	aaa) La condition de forme	53
	bbb) Les conditions de fond	53
	bb) En matière de droit d'auteur	55
	c) L'étendue du droit privatif	56
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	56
	bb) En matière de droit d'auteur	57
	d) La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	58
	e) Conclusion	59
F.	La situation au Bénélux	59
	a) Les sources législatives	59
	aa) En matière de dessins et modèles industriels	59
	bb) En matière de droit d'auteur	59
	cc) Le cumul des deux sources	60
	b) Les conditions du droit privatif	60

aa)	En matière de dessins et modèles industriels	60
aaa)	La condition de forme	60
bbb)	Les conditions de fond	60
bb)	En matière de droit d'auteur	62
aaa)	Introduction	62
bbb)	En Belgique	62
ccc)	Aux Pays-Bas	63
ddd)	Au Luxembourg	64
c)	L'étendue du droit privatif	64
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	64
bb)	En matière de droit d'auteur	65
aaa)	En Belgique	65
bbb)	Aux Pays-Bas	65
ccc)	Au Luxembourg	66
d)	La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence	66
e)	Conclusion	67
G.	La situation au Royaume-Uni	68
a)	Les sources législatives	68
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	68
bb)	En matière de droit d'auteur	69
b)	Les conditions du droit privatif	70
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	70
bb)	En matière de droit d'auteur	70
c)	L'étendue du droit privatif en matière de droit d'auteur	70
d)	La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	71
e)	Conclusion	71
H.	La situation aux Etats-Unis d'Amérique	72
a)	Les sources législatives	72
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	72
bb)	En matière de droit d'auteur	73
b)	Les conditions du droit privatif	74
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	74
aaa)	Les conditions de fond	74
bbb)	Les conditions de forme	76
bb)	En matière de droit d'auteur	76
c)	L'étendue du droit privatif en matière de dessins et modèles industriels	76
d)	La protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	76
e)	Conclusion	77
I.	Conclusion sur la protection nationale des caractères typographiques	78
a)	Concernant la qualification juridique des caractères typographiques	78
b)	Concernant les conditions d'application des lois nationales	79
aa)	En matière de dessins et modèles industriels	79
bb)	En matière de droit d'auteur	80
c)	Concernant l'étendue de la protection	81
aa)	Du point de vue du contenu du droit privatif	81
aaa)	En matière de dessins et modèles industriels	81
bbb)	En matière de droit d'auteur	82
bb)	Du point de vue de la durée du droit privatif	82
d)	Concernant la protection subsidiaire par la législation contre la concurrence déloyale	82
e)	Observation finale	83

3.	La protection internationale	84
A.	En tant que dessins et modèles industriels	84
a)	Par la Convention de Paris	84
b)	Par l'Arrangement de La Haye	85
B.	En tant qu'œuvres des arts appliqués	85
a)	Par la Convention de Berne	85
b)	Par la Convention universelle	86
C.	Sur le terrain de la concurrence déloyale	86
4.	Conclusion générale	86

Chapitre III

L'élaboration de l'Arrangement de Vienne

1.	Introduction	88
2.	Avant l'ATYPI	88
3.	La création de l'ATYPI et ses premières démarches en vue d'une protection internationale spécifique des caractères typographiques	89
4.	L'élaboration de l'arrangement international	90

SECONDE PARTIE

L'Arrangement de Vienne concernant la protection des caractères typographiques et leur dépôt international

Introduction

Chapitre I

L'objet de l'Arrangement de Vienne

1.	Introduction	97
2.	Les caractères typographiques en tant qu'«ensembles»	97
3.	Les caractères typographiques en tant qu'ensembles «a) de lettres et alphabets proprement dits, avec leurs annexes, telles que accents et signes de ponctuation, b) de chiffres et d'autres signes figuratifs, tels que signes conventionnels, symboles et signes scientifiques, c) d'ornements, tels que bordures, fleurons et vignettes».	98
4.	Les caractères typographiques en tant qu'ensembles de «dessins»	99
5.	Les caractères typographiques en tant qu'ensembles de dessins «destinés à servir de moyens pour composer des textes par toutes techniques graphiques»	100
6.	Les caractères exclus de la protection de l'arrangement	101
7.	Conclusion	102

Chapitre II

La nature juridique de l'Arrangement de Vienne

1.	Remarque préliminaire	103
2.	L'autonomie de l'Arrangement de Vienne	104
A.	Introduction	104
B.	La nature des règles énoncées	104
C.	Les rapports de l'Arrangement de Vienne avec d'autres instruments internationaux	105
a)	Ses rapports avec l'Arrangement de La Haye	105
b)	Ses rapports avec les Conventions de Paris et de Berne et avec la Convention universelle	105
3.	Le caractère unioniste de l'Arrangement de Vienne	107
4.	Conclusion	108

Chapitre III
La protection nationale

1.	Introduction	109
2.	Principe et modes de la protection nationale	109
	A. Le contenu et la nature de l'article 3	109
	B. L'économie de l'article 3	110
	a) Le double fondement des trois possibilités	110
	b) Les limites du choix de la propriété industrielle	111
	c) Les particularités du système du choix	112
	C. L'apport de l'article 3	113
3.	Les conditions de la protection nationale	113
	A. Introduction	113
	B. Les conditions de forme	113
	C. Les conditions de fond	114
	D. Conclusion	117
4.	Les bénéficiaires de la protection nationale	117
	A. Introduction	117
	B. Le cercle des bénéficiaires	118
	a) Dans les Etats appliquant le droit de la propriété industrielle	118
	b) Dans les Etats appliquant le droit d'auteur	119
	c) Le traitement dans le pays de rattachement des personnes protégées	121
	d) Le bénéfice indirect de l'Arrangement de Vienne	123
	C. Les critères de rattachement	125
	a) Dans les Etats appliquant le droit de la propriété industrielle	125
	aa) Introduction	125
	bb) La nationalité	125
	cc) Le domicile	126
	dd) Remarques	127
	b) Dans les Etats appliquant le droit d'auteur	127
	aa) Introduction	127
	bb) La nationalité	128
	cc) La première publication	128
	dd) Le domicile ou la résidence habituelle	130
	ee) Remarque	134
	c) Divers	134
	D. Conclusion	135
5.	Le traitement national	136
	A. Le traitement national dans les Conventions de Paris et de Berne et dans la Convention universelle	136
	B. Le traitement national dans l'Arrangement de Vienne	137
	a) Introduction	137
	b) Le principe du traitement national	138
	c) Les formalités éventuelles en matière de droit d'auteur	139
	d) Conclusion	141
6.	Le contenu de la protection	142
	A. Introduction	142
	B. Les prérogatives des bénéficiaires	142
	a) Introduction	142
	b) La reproduction	142
	c) La mise dans le commerce et l'importation	144
	d) Remarques	145
	C. La limite subjective des prérogatives des bénéficiaires	145
	a) Le principe	145

b)	L'exception	145
c)	La portée de la limite subjective de l'article 8 alinéa 2 lettre b	146
D.	La limite objective des prérogatives des bénéficiaires	147
E.	Conclusion	148
7.	La durée de la protection nationale	149
A.	Introduction	149
B.	La durée minimale	149
C.	Conclusion	151
8.	Le cumul de protection	151
9.	Le droit de priorité	151
10.	Conclusion	152

Chapitre IV
Le dépôt international

1.	Introduction	154
2.	Le statut du dépôt international	155
A.	Qualité pour effectuer un dépôt international et être titulaire d'un tel dépôt	155
a)	Introduction	155
b)	Les personnes physiques et morales	155
c)	Les entités ne jouissant que d'une quasi-personnalité	156
d)	Conclusion	158
B.	La nature du dépôt international	158
a)	Le dépôt direct	158
b)	Le dépôt indirect	159
c)	L'autonomie du dépôt	160
d)	La forme du dépôt	160
e)	Conclusion	161
C.	Les effets du dépôt international	161
a)	Introduction	161
b)	La portée territoriale du dépôt	162
c)	Les effets juridiques du dépôt	163
D.	La durée du dépôt international	165
E.	Le droit de priorité	167
a)	Introduction	167
b)	Le droit de priorité du dépôt international	167
c)	Le droit de priorité pour le dépôt international	169
d)	Conclusion	169
3.	La procédure du dépôt international	169
A.	L'acte du dépôt	169
a)	Introduction	169
b)	L'instrument de dépôt	170
c)	La représentation des caractères typographiques	171
d)	Le paiement des taxes prescrites	171
B.	L'envoi de l'acte de dépôt	171
C.	L'examen du dépôt	172
D.	L'inscription, la publication et la notification	174
E.	Le retrait, la renonciation, les modifications et le renouvellement du dépôt	175
a)	Introduction	175
b)	Le retrait et la renonciation	175
c)	Les modifications	176
d)	Le renouvellement	177
F.	La représentation auprès du Bureau international	178
4.	Conclusion	179

CONCLUSION GÉNÉRALE

TEXTE DE L'ARRANGEMENT DE VIENNE, DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION ET DU PROTOCOLE ADDITIONNEL	185
BIBLIOGRAPHIE	223
LISTE DES ABRÉVIATIONS	233
TABLE DES MATIÈRES	234